Procès-verbal de la séance du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue du 18 juillet 2024 en présentiel

Étaient présents :

Le bâtonnier:	Me Derrek Giroux-Lacasse
La première conseillère:	Me Alexandra Bourgeois
La secrétaire :	Me Cynthia Ayotte
La trésorière :	Me Véronic Picard
Les conseillères :	Me Corinne Brousseau
	Me Valérie Martel
	Me Caroline Veillette-Jackson

Étaient absentes :

La représentante Jeune Barreau :	Me Marie-Ève Turgeon
La conseillère :	Me Cassandra Neptune

1. Ouverture de l'assemblée

Me Giroux-Lacasse déclare l'assemblée ouverte à 17h45, le quorum étant respecté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20240718-01
Re : adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Me Picard, appuyée par Me Giroux-Lacasse, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté:

1.	Ouverture de l'assemblée
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal du 29 mai 2024
4.	Suivi au procès-verbal : (aucun)
5.	Finances
	5.1 Carte de crédit pour le compte

6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi 6.1. Exercice illégal 6.2. Communications / Journal 6.3. Informatique / Page Facebook / Site web 6.3.1. Transaction 6.4. Réseaux sociaux 6.5. Justice dans le Nord 6.6. Comité du Jeune Barreau 6.7. Comités de liaison 6.7.1. Cour du Québec : a) Chambre criminelle b) Chambre de la jeunesse : *remis à la prochaine séance* c) Chambre civile : *remis à la prochaine séance* 6.7.2. Cour supérieure : *remis à la prochaine séance* 6.8. Mérite et prix Reconnaissance : *remis à la prochaine séance*
7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi 7.1. Rentrée judiciaire 2024
8. Comité du Barreau du Québec sur le manque de relève en région : *remis à la prochaine séance*
9. Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique
10. Comité sur le Système de justice au Nunavik
11. ABP
12. Assermentations
13. Varia 13.1. Rencontre avec le Parti Québécois 13.2. Journée implication BAT 13.3. Plexiglass dans les palais 13.4. Vestiaire – Palais de justice 13.5. Durée des séances du conseil/gardien du temps 13.6. Calendrier judiciaire de la Cour du Québec
14. Prochaine réunion : 22 août 2024
15. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2024

Résolution 20240718-02
Re : adoption du procès-verbal du 29 mai 2024

Sur proposition de Me Neptune, appuyée par Me Bourgeois, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 29 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun

5. Finances

Me Picard fait l'énumération des dépenses effectuées entre les 29 mai et 18 juillet 2024, entre autres le paiement de la cotisation des membres à l'ABP.

Le dossier des taxes est réglé.

Résolution 20240718-03
Re : adoption des dépenses

Sur proposition de Me Veillette-Jackson, appuyée par Me Ayotte, il est résolu d'adopter les dépenses présentées par Me Picard.

Adoptée à l'unanimité.

5.1. Carte de crédit pour le compte

Me Giroux-Lacasse a fait les démarches. Nous pouvons avoir une carte de crédit entre 1 000 $ et 40 000 $. La moyenne pour notre type d'organisation est de 20 000 $.

Il n'y a pas de cautionnement personnel requis, par contre, les cartes seront nominatives, elles devront donc être changées lors de changement de poste.

Me Giroux-Lacasse propose une limite de 20 000 $ pour une carte du bâtonnier pour éviter qu'il ait à assumer ses dépenses et celles du premier conseiller en attendant le paiement des comptes de dépense. Il y aurait également une carte de crédit pour la trésorière pour les diverses dépenses du Barreau d'A-T, comme par exemple, lors du Congrès.

Résolution 20240718-04
Re : faire les démarches pour obtenir une carte de crédit

Sur proposition de Me Martel, appuyée par Me Bourgeois, il est résolu que Me Giroux-Lacasse entreprenne les démarches pour que le

Barreau d'Abitibi-Témiscamingue obtienne une carte de crédit pour son bâtonnier et une pour sa trésorière, chacune d'une limite de 20 000 $, et Me Giroux-Lacasse est autorisée à poser tout geste nécessaire ou utile à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi

6.1. Exercice illégal

Remis à la prochaine séance.

6.2. Communications / Journal

Me Veillette-Jackson mentionne que Me Nicolas Labbé-Corbin est très motivé pour 3 parutions par année. Il aimerait faire sa première parution au début septembre avant la rentrée judiciaire. Il servirait à présenter les nouveaux. Il a d'ailleurs demandé une liste énumérant les nouveaux avocats pratiquant en région depuis janvier 2023.

Il y aurait une autre parution juste avant Noël qui reviendrait entre autres sur la rentrée judiciaire.

Il serait intéressant qu'il se présente dans la première parution. Nous pourrions également transmettre un courriel pour que les gens intéressés à soumettre un article puisse le faire.

6.3. Informatique / Site web

6.3.1. Transaction

Me Brousseau présente la soumission qu'elle a obtenu pour rendre le site transactionnel, notamment pour l'inscription au Congrès et à la rentrée judiciaire. Ce sera trop rapide pour la rentrée judiciaire, mais ça devrait être prêt

Résolution 20240718-05
Re : soumission pour rendre le site internet transactionnel

Sur proposition de Me Picard, appuyée par Me Giroux-Lacasse, il est résolu que d'accepter l'option 2 de la soumission de « Marinade » présentée par Me Brousseau afin que les participants aux activités du Barreau de l'A-T directement sur le site internet du Barreau d'A-T plutôt que sur une plateforme existante, le tout pour un montant de 2 510 $.

Adoptée à l'unanimité.

6.4. Réseaux sociaux

Me Giroux-Lacasse aimerait que le Barreau d'A-T fait un nom de domaine qui suivrait le Barreau d'A-T au fil du temps, peu importe les

changements au conseil de section. L'estimé des coûts est environ de 500 $ pour 10 ans, avec un accès à Outlook. Il travaille sur la reprise des différentes pages du Barreau d'A-T.

Résolution 20240718-06
Re : nom de domaine

Sur proposition de Me Ayotte, appuyée par Me Picard, il est résolu que Me Giroux-Lacasse aille de l'avant avec le projet d'obtenir un ou des noms de domaine pour le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, et Me Giroux-Lacasse est autorisé à poser tout geste nécessaire ou utile à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

6.5. Justice dans le Nord

Remis à la prochaine séance.

6.6. Comité du Jeune Barreau

Me Turgeon est absente, mais elle a fait son rapport par courriel avant la séance. Elle mentionne qu'il y a eu une belle participation à l'activité de la miellerie. Il y aura une pause d'activité pour l'été.

6.7. Comités de liaison

6.7.1. Cour du Québec

a) Chambre criminelle : Remis à la prochaine séance

b) Chambre de la jeunesse : En août, il y aura du nouveau sur la réforme de ce comité de liaison.

c) Chambre civile : Remis à la prochaine séance.

6.7.2. Cour Supérieure

Remis à la prochaine séance.

6.8. Mérite et prix Reconnaissance

Remis à la prochaine séance.

7. Comités ponctuels du Barreau d'A-T : suivi

7.1. Comité *Rentrée judiciaire 2024*

Il y aura un 3 heures de formation en déontologie, notamment sur la gestion des gens qui se représentent seuls. Il y aura également une formation en après-midi de 2 heures qui est à déterminer. La cérémonie débutera vers 16 h.

La salle pour la rentrée judiciaire est réservée.

Me Giroux-Lacasse propose de reprendre une formule un peu plus comme avant, pas nécessairement sur 2 jours, mais avec une rencontre/souper après la rentrée judiciaire. Le conseil de section discute de cette possibilité.

Me Giroux-Lacasse présente le projet de budget qu'il a préparé et le conseil en discute.

Me Veillette-Jackson présente les soumissions qu'elle a obtenues du Paramount.

Le conseil est d'accord pour réserver le Paramount pour la soirée.

Me Bourgeois propose que le comité organisateur de la Rentrée judiciaire sollicite des commandites afin d'acheter un crédit-voyage de 2 500 $ à faire tirer aux participants à la soirée.

Me Picard est en désaccord avec l'idée de prendre les fonds du Barreau d'A-T pour acheter un cadeau pour un tirage.

Résolution 20240718-07
Re : crédit-voyage comme prix de présence

Sur proposition de Me Giroux-Lacasse, appuyée par Me Martel, il est résolu de demander au comité organisateur de la Rentrée judiciaire de solliciter des commandites, notamment afin de commanditer un crédit-voyage comme prix de présence lors de la soirée de la Rentrée judiciaire.

Adoptée à l'unanimité.

8. Comité du *Barreau du Québec sur le manque de relève en région*

Remis à la prochaine séance.

9. Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique

Me Bourgeois nous explique qu'une entente a été approuvée pour une durée d'un an, et il n'y a rien de nouveau depuis.

10. Comité sur le *Système de justice au Nunavik*

Remis à la prochaine séance.

11. ABP

Il y a un bon nombre d'inscriptions au Congrès de l'ABP.

12. Assermentations

Samuel Gareau sera assermenté le 19 juillet 2024.

13. Varia

13.1. Rencontre avec le Parti Québécois

Le Parti Québécois sollicite une rencontre avec le bâtonnier sur les enjeux de la justice dans notre région. Il désire une liste des enjeux qui devraient être soumis au gouvernement.

Le conseil s'entend afin de nous soumettre les questions par écrit et d'y répondre aux questions du Parti Québécois par écrit.

13.2 Journée implication BAT

Me Picard est intéressée à s'y impliquer. Il serait intéressant de faire une rencontre avec ceux qui ont participé l'an dernier pour connaître leur avis pour améliorer la formule.

13.3 Plexiglass dans les palais

Me Giroux-Lacasse explique que dans certains palais, il y a toujours des plexiglass dans certaines salles de rencontre et ils devraient être enlevés. Le conseil est d'accord pour que Me Giroux-Lacasse envoie une lettre à Mme Josée Trottier une lettre pour demander qu'ils soient retirés.

13.4 Vestiaire – Palais de justice

Me Giroux-Lacasse explique aux membres que la gestion des vestiaires appartient au Barreau. Il demande aux membres de faire une vérification des vestiaires de la région afin de faire du rangement.

13.5 Durée des séances du conseil/gardien du temps

Il est proposé de transmettre l'ordre du jour plus tôt pour que les responsables de comité récurrent, nous indique si des sujets doivent être remis ou non, et d'indiquer un estimé du temps prévu pour chaque sujet qui doit être abordé. Ce ne sera pas une durée obligatoire, mais un « guideline ».

Cette méthode sera testée à la prochaine réunion.

13.6 Calendrier judiciaire de la Cour du Québec

Me Bourgeois explique qu'elle reçoit les dates de cour pour le statutaire au compte-goutte. Me Martel confirme que c'est la même chose en jeunesse. Cela crée différents enjeux pour les avocats. Me Martel avait écrit au juge coordonnateur à ce sujet, et celui a indiqué que les dates devraient sortir sous peu.

Il semblerait qu'il y aura un nouveau processus qui sera mis en place en chambre de la jeunesse avec un maître des rôles et qu'une rencontre de présentation à ce sujet est imminente.

Me Giroux-Lacasse attendra donc une semaine avant d'envoyer une lettre à ce sujet.

14. Prochaine séance

La prochaine séance du Conseil de section se tiendra en Teams le 22 août 2024.

15. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Ayotte, appuyée par Me Brousseau, la séance est levée. Il est 20h15.

Me Derrek Giroux-Lacasse
Bâtonnier

Me Cynthia Ayotte
Secrétaire

Tel que lu et adopté à la séance du 22 août 2024.